

# La renaissance d'une artère

## Rue Airlie, arrondissement LaSalle

Réalisé par: Jean-François Brunet

jean-francois.brunet.3@umontreal.ca

Projet Terminal Hiver 2010

Supervisé par: François Racine

### Une accessibilité inégale

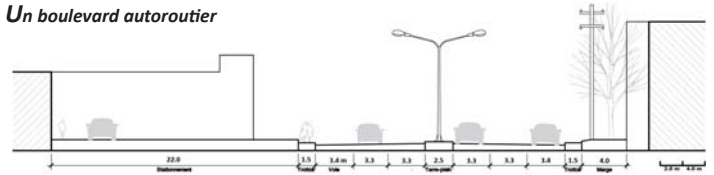
**Accessible** via la route 138 et la 90e Avenue;  
**À l'embouchure** du Canal de l'Aqueduc;  
**Sens unique** en provenance de l'ouest.



### Une population diversifiée

**25%** de taux de chômage;  
**60%** d'immigrants (60% arrivés après 2001);  
**35%** de familles monoparentales.

### Un boulevard autoroutier



**Irregularité des marges avant** entre le commercial et le résidentiel;  
**Aspect autoroutier** de l'artère (grands lampadaires, plusieurs voies);  
**Artère surévaluée** (6 voies / 22.5m) : Boul. Newman et Ave. Lafleur (4 voies / 16m).



### Porte d'entrée oubliée, la rue Airlie est:

- Conflucuelle**: interaction difficile entre les différents modes de transport, particulièrement aux intersections stratégiques;
- Repliée sur elle-même**: ne reflète pas la présence du fleuve St-Laurent et du Canal de l'Aqueduc par ses immenses espaces bétonnés
- Dépourvue de linéarité**: encadrement irrégulier à l'approche des intersections;
- Délaissée**: nombreux espaces vacants, déclin des commerces des années 1970-1990;
- Adossée à une zone industrielle**: friction avec la bande industrielle de la rue Boivin;
- Difficilement accessible pour les piétons**: la trame de type suburbaine (organique).



### Pour la retrouver, il faudra:

- Adapter** la forme de la rue à sa réelle vocation d'artère locale:
  - Réduire le nombre de voies : 2 en chaque direction pour un total de 4;
  - Aménager un terre-plein central végétalisé, déplacer les lampadaires de chaque côté;
  - Aménager une bande de stationnement du côté sud de la rue Airlie.
- Profiter** de la présence du Fleuve St-Laurent et du Canal de l'Aqueduc dans l'aménagement de ses abords:
  - Verdir l'ensemble de la rue Airlie (abords et terre-pleins);
  - Mettre en valeur les vues vers le Fleuve et le Canal de l'Aqueduc.
- Créer** un encadrement linéaire de la rue (résidentiel et commercial):
  - Aligner les commerces avec le cadre bâti existant;
  - Éliminer tout stationnement en façade d'un bâtiment;
  - Favoriser l'appropriation d'une aire de terrasses par les commerces du côté sud.
- Donner** une nouvelle vocation aux espaces vacants ou délaissés:
  - Adapter les espaces vacants au contexte environnant;
  - Consolider les fonctions (commercial, mixte et résidentiel)
- Réduire** les impacts de l'activité industrielle sur la rue Boivin:
  - Aménager une bande tampon végétalisée;
  - Verdir l'arrière des immeubles à logements de la rue Airlie.
- Favoriser** un accès adéquat et direct pour les citoyens des quartiers avoisinants:
  - Planter une bande cyclable du côté nord de la rue, délimitée par un terre-plein;
  - Agrandir les trottoirs de 1,5 à 2 mètres de chaque côté de la rue;
  - Aménager des passages piétons entre les quartiers et les activités de la rue Airlie;
  - Aménager des avancées de trottoirs aux intersections.

### Une métamorphose souhaitable

